



# Dispositif d'Appui Territorial Ile de la Réunion

Porteur de projet : REUNISAF  
Stéphanie BARONNE - Directrice

Jedi 30 juin 2011 – COPIL MILDT -  
Préfecture





# Compte rendu de formation « Soutien méthodologique aux chefs de projets des Dispositifs d'Appui\* »

7 et 8 juin 2011 - PARIS

Formation à caractère obligatoire  
(courrier de M. Etienne APAIRE du 16 mai 2011)

Jeu. 30 juin 2011 – COPIL MILDT -  
Préfecture





## Bénéficiaires :

- Chefs de projets départementaux (Directeurs de cabinet, Sous-préfets)
- Chef de projet Dispositifs d'Appui (et associés)
- Equipe de la MILDT

**Environ 40 participants**

Jeudi 30 juin 2011 – COPIL MILDT -  
Préfecture

# Intervenants (jour 1) :

Ouverture et clôture par le Président de la MILDT

M. Étienne APAIRE

- Mme Maud POUSSET, Directrice de l' OFDT
- Commissaire Philippe LUCAS, Sous Directeur division du renseignement et de la stratégie (OCTRIS)
- 4 responsables de DA (Aquitaine, PACA, Ile de France, Alsace)
- Professeur Philippe-Jean PARQUET, Psychiatre addictologue
- M. Frantz DENAT, Adjoint au chef de projet régional

# Intervenants (jour 2) :

- Mme Myriam SAFATLY, Coordinatrice du pôle prévention MILDT
- M. Gilles LECLAIR, Préfet chef de projet PACA
- M. Christophe MOREAU, Sociologue Université Rennes
- Mme Delphine VILAIN, Pôle prévention ARS Ile de France
- Chancellerie : Mme Françoise GUYOT, Vice procureur à Paris (recours alternatifs aux poursuites 66%)

# Objectifs de la formation

« Soutien méthodologique aux chefs de projets des Dispositifs d'Appui »

Il s'agit d'apporter aux chefs de projet **des connaissances sur l'état de la menace et sur les priorités de la politique publique** tout en approfondissant les **modalités concrètes de la fonction de soutien de ces dispositifs**

# Partie 1 : "Drogues et dépendances", les tendances en Métropole

- ↗ significative de la consommation de « poppers » (vente désormais réglementée)
- ↘ consommation régulière d'alcool mais ↗ des consommations à risques
- ↘ consommation tabac (proportionnelle à l'augmentation du prix) sauf chez les femmes

# "Drogues et dépendances", les tendances en Métropole

- Chez les jeunes :

- tabac, alcool, cannabis (résine), ecstasy

- cocaïne (lycées), amphétamines, LSD, héroïne (inhalée), crack

- Le « binge drinking » est remplacé par le « binge druggers » : les jeunes achètent des « lots » avec plusieurs produits (dont héroïne pour la « descente »)



# "Drogues et dépendances", les tendances en Métropole

- Féminisation, rajeunissement et précarisation
- Diffusion sociale (populaire) et géographique (rurale)
- Internet = mode d'approvisionnement

On remarque une porosité entre les milieux festifs et urbains.

Ex : héroïne dans les fêtes de jeunes et cocaïne dans les squats

## Partie 2 : Trafic, l'état de la menace

- **Difficulté de lutter contre les trafics :**
  - soit moyens démesurés (50 milliards de \$)
  - soit hors d'atteinte technologique
- **Diversification des modes de transports : aériens, submersibles...**
- **Nouvelles alliances, nouvelles routes : la cocaïne passe par l'Afrique du sud actuellement**

Jeudi 30 juin 2011 – COPIL MILDT -  
Préfecture

# Trafic, l'état de la menace

- Trafic fragmenté (petites quantités, petites routes, multi équipes)

→ Les saisies ont baissé alors que les arrestations ont augmenté

- « Mules » recrutées sur facebook

- **Cannabis indoor** (Guide destiné aux enquêteurs) :  
40000 € invest / 800K€/an

# Partie 3 : Traductions locales des priorités gouvernementales

- ✓ Soutien à la fonction parentale : réintégrer l'adulte en général (milieu familial, scolaire, éducatif, sportif...)
- ✓ Addictions et monde du travail
- ✓ Milieu festif



# Traductions locales des priorités gouvernementales



Milieu festif (apéros géants, open bars, soirées étudiantes, fêtes locales...)

« ANTICIPEZ ! » (Le numérique tétanise l'action publique)

- Information des élus et institutionnels (fiche reflexes)
- Formation des acteurs
- Implication des jeunes
- Coordination de tous les champs (préventif, répressif, logistique..)
- Encadrer les comportements pathogènes (1 à 2%)
- Gérer les zones off (espaces de marge)

Inscrit dans plan de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes

Nomination d'un « **médiateur rassemblements festifs** » à la DJSCS : M. Daniel VITAL

**PLAN DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET D'AIDE AUX VICTIMES  
A LA REUNION 2010/2012**

**Fiche action**

**Axe 3 : Améliorer la lutte contre la délinquance quotidienne**

**Action n° 2 : Lutte contre l'alcoolisme**

**Objectifs  
du plan national**

- Mettre en place des campagnes de communication auprès du public
- Favoriser l'organisation de réunions d'information et d'actions de prévention avec les acteurs concernés
- Etablir la liste des principales fêtes et foires concernées par les pratiques d'« open bar »
- Encadrer et contrôler les « apéritifs géants » organisés via Internet, sensibiliser l'opinion sur les dangers qui peuvent en découler
- Contrôler le respect de l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs
- Favoriser la prise en charge des personnes en état de dépendance

**Pilote**

Préfecture / Sous-Préfectures



# La gestion publique de la fête

Acteurs concernés :

- Elus et services concernés
- Institutions et services de l'Etat (forces de l'ordre)
- SDIS
- Milieu universitaire (médecine préventive, BDE...)
- Associations (prévention, médiation, environnement...)
- Transport, sécurité
- Secteur marchand (commerçants, CHR...), syndicats, CCIR
- Monde du spectacle et de la culture
- Sanitaire et social (Samu social, soins 1<sup>er</sup> recours...)
  
- Media, réseaux sociaux (internet devient le référent N°1 de la culture juvénile)

## Partie 4 : Les missions des DA

M. APAIRE a rappelé sa volonté de financer, valoriser et optimiser les DA (contre Berçy !)

**19 DAT constitués au total sur la France entière**

**1 an à 18 mois d'existence**

mais la plupart sont d'anciens CIRDD (DADD)

Poursuite des financements des DAT (sans doute à l'identique) en 2012 ; après ???



# Les missions des Dispositifs d'Appui

Des différences importantes d'un DA à l'autre...  
des exemples de DA « optimisés »

**Différents fonctionnements et « styles »** en fonction :

- des territoires et de leurs priorités,
- des structures porteuses,
- des compétences des porteurs
- de l'intérêt que portent les Préfectures aux DA.

# Rappel des missions des Dispositif d'Appui au(x) chef(s) de projet(s) MILDT :



Permettre un **diagnostic éclairé**,



Etre relais d'information,



Proposer un **conseil méthodologique**,  
notamment pour la **mise en œuvre et l'évaluation**  
**d'actions** inscrites dans les **déclinaisons**  
**départementales** en lien avec le plan  
**gouvernemental MILDT**

## Déclinaisons départementales en lien avec le plan gouvernemental MILDT

- Plan départemental de prévention des drogues et dépendances ?
- Plan Départemental de Lutte contre le Trafic ?

Mais aussi

- Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR)
- Plan d'Action Départemental de Prévention de la Délinquance et d'Aide aux victimes

**En résumé, le Dispositif d'Appui, correspondant direct de la Préfecture dans le champ de la lutte contre les drogues et dépendances :**

**Recense les données disponibles et attire l'attention sur les besoins en termes d'études**

**Recherche et diffuse de l'information**

**Mobilise et coordonne des ressources**

**Se prononce sur la pertinence des actions et contribue à l'amélioration de la qualité des préventeurs**

*Démarche spontanée et sur demande, dans la limite des moyens mobilisés*

## Partie 5 : Les priorités du prochain plan gouvernemental (2012/2015)

Les chefs de projets MILDT ont été sollicités pour interroger leur DA en vue de l'écriture du prochain plan.

Délai de réponse : 15 septembre

# La prévention = axe majeur du prochain plan gouvernemental

- \* Référence aux données européennes en termes de prévention : universelle, sélective...
- \* Implication des adultes, de la société civile : équipes éducatives, parents...  
(« *les jeunes ne sont pas des orphelins* »)
- \* Elaborer des processus actifs, participatifs
- \* FORMATION DES PREVENTEURS

# La prévention => Apporter une réponse plurielle

- **Sanitaire** : jeunes peu sensibles aux notions de risques et enjeux ; proposer offre de soins
- **Educative** : promouvoir les notions de réussite scolaire et d'insertion
- **Renforcement psycho-social** (travail sur l'estime de soi) ; prise en compte des facteurs de vulnérabilité
- **Citoyenne** : rappeler les objectifs des lois (paix publique, équilibre social, notions économiques...)

# Une prévention polymorphe

Favoriser des actions aux approches multiples  
(polymorphisme des actions)

Faire intervenir les compétences de la population

Rappeler que la prévention, la gestion des risques, le système de soin et les pouvoirs régaliens = système de valeur visant la protection de l'individu

Ne pas évaluer des résultats mais les moyens mis en œuvre



## Partie 6 : Légalisation, dépénalisation, décriminalisation ? Position de la MILDT

### **Impact de la consommation de cannabis sur la santé.**

Plusieurs études scientifiques récentes mettent en évidence les liens entre consommation précoce de cannabis, risque de troubles psychotiques et de détérioration des facultés cognitives chez les plus jeunes.

Il serait pour le moins paradoxal de dépénaliser et d'accroître la disponibilité d'un produit dont la dangerosité est de plus en plus mise en avant par la science.

# Légalisation, dépénalisation, décriminalisation : position de la MILDT

## **La lutte contre les trafics de drogue.**

La politique nationale en matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie ne saurait être résumée à une « guerre contre la drogue » ; la France apporte une réponse dite « globale »

Plusieurs indicateurs laissent à penser que cette politique porte ses fruits, notamment en comparaison avec nos voisins européens

# Légalisation, dépénalisation, décriminalisation : position de la MILDT

## **La lutte contre les trafics de drogue.**

Le niveau de consommation de produits licites comme l'alcool (9,7 millions d'usagers réguliers) et le tabac (11,8 millions d'usagers réguliers) est sans commune mesure avec les niveaux de consommation des drogues illicites (1,2 million de consommateurs réguliers pour le cannabis).

Maintenir le poids de l'interdit et la moindre disponibilité du produit.

# Légalisation, dépénalisation, décriminalisation : position de la MILDT

## **La lutte contre les trafics de drogue.**

Des succès importants sont également à mettre à l'actif de la lutte contre les trafics.

La saisie des avoirs criminels a permis des ressources supplémentaires pour les services qui luttent contre les trafics et la toxicomanie et à qui cet argent est redistribué (20M d'€ en 2010)

# Légalisation, dépénalisation, décriminalisation : position de la MILDT

## **Les conséquences prétendument bénéfiques de la dépénalisation des drogues**

Il n'existe aucun lien automatique entre la fin de la prohibition et la fin de trafics

Toute tentative de dépénalisation ou de légalisation est susceptible de se heurter à des stratégies d'adaptation des organisations criminelles

# Légalisation, dépénalisation, décriminalisation : position de la MILDT

## **Les conséquences prétendument bénéfiques de la dépénalisation des drogues**

Certains pays proches culturellement et économiquement de la France ont constaté les difficultés générées par une politique trop tolérante vis-à-vis des drogues en général et du cannabis en particulier et ont donc modifié leur approche.

# Légalisation, dépénalisation, décriminalisation : position de la MILDT

**Au final, il faut retenir que les conséquences d'un  
abandon de la prohibition des drogues sont  
extrêmement incertaines et potentiellement très  
néfastes**

## Suites à donner :

- \* Gestion publique de la fête : intérêt pour le projet ?
  
- \* Propositions pour le futur plan gouvernemental : suggestions ?
  
- \* DAT au service des plans départementaux :
  - Implication du DAT autour des actions
  - Choix d'indicateurs de pilotage : des outils qui doivent répondre à un besoin





# Dispositif d'Appui Territorial Ile de la Réunion

**Merci pour votre attention**

Jeu*di* 30 juin 2011 – COPIL MILD -  
Préfecture

